



LE CHARDONNET

" Tout ce qui est catholique est nôtre "
Louis Veuillot

Parution le premier dimanche du mois — N° 393 — Janvier 2024 — 2,50€

*C'est le droit de Dieu de commander
aux États comme aux individus.
Partout où Jésus-Christ n'exerce pas
son règne, il y a désordre et décadence.*

Cardinal Pie, évêque de Poitiers

SOMMAIRE

Le mot du Curé

Par M. l'abbé Michel Frament

..... 1

Notre-Dame du Dimanche

Par M. l'abbé Michel Frament

..... 2

Le grand reset de la théologie

Par M. l'abbé Nicolas Cadiet

..... 4

Questions sur la messe dominicale

Par M. l'abbé Guillaume d'Orsanne

..... 6

La grande garderie

*Recension par M. l'abbé
Philippe Bourrat*

..... 7

En passant par Paris : saint Bonaventure

*Par M. l'abbé Renaud
de Sainte-Marie*

..... 8

Activités du mois de janvier

..... 9

Du mouvement liturgique à la nouvelle messe (6/8)

Par M. Vincent Ossadzow

..... 10

Vie de la paroisse en images

..... 12

Sanctifions le dimanche

LE 3^e commandement nous enjoint de sanctifier le jour du Seigneur. Au-delà de l'assistance obligatoire à la messe et de l'abstention d'œuvres serviles (essentiellement les travaux manuels), avons-nous le souci de consacrer vraiment à Dieu ce repos hebdomadaire ?

Le non-respect du dimanche ne date pas d'hier. Au XIX^e siècle, la Vierge, d'abord à la Salette (1846) puis à Saint-Bauzille de la Sylve

saine lecture spirituelle (Évangile, vie de saint, petit traité). Profitons aussi de ce jour pour passer du temps en famille autour d'un jeu de société ou lors de promenades et visites, sans oublier notre chapelet.

Moins spectaculaire que le blasphème, lui-même aujourd'hui sous-estimé, l'oubli de sanctifier le jour du Seigneur reste grave. Il fut même parfois puni de mort dans l'Ancien Testament. En révélant la dévotion à la Sainte Face à Sœur



Notre Dame de La Salette en pleurs - Daniel Culsan

(1873), nous invite à ne pas travailler le dimanche. Dans notre société de consommation et de loisirs avide de profits, ayons à cœur de ne pas faire nos courses ce jour-là, hormis ce qui est toléré par la coutume comme l'achat du pain. Profitons de ce jour béni pour « être aux affaires de notre Père » et nourrir notre âme par une

Marie de Saint-Pierre (1816-1848), carmélite de Tours, Notre-Seigneur se plaignait d'être crucifié le dimanche par les chrétiens. Ne les imitons pas !

Abbé Michel Frament

Notre-Dame du Dimanche

Abbé Michel Frament

A l'époque des apparitions, Saint-Bauzille de la Sylve est un village de l'Hérault d'environ 600 âmes tirant son nom de saint Baudile (ou Baudille, Bauzile, Bauzille, Bauzély, Beauzire...), fêté le 20 mai, martyrisé à Nîmes vers la fin du III^e siècle pour avoir refusé de participer à un faux culte. Aux pieds du village s'étale un vignoble opulent.

Depuis longtemps déjà, la Vierge est honorée dans des sanctuaires de la région : Gignac, Aniane ou Montpeyroux. Les apparitions ont lieu dans la vigne d'Auguste Arnaud, modeste vigneron âgé de 30 ans, sise en bordure du chemin à 700 m du village. Né le 12 mars 1843, ce fils de cultivateur perd sa mère, après de longues et grandes souffrances, alors qu'il a 19 ans. C'est une profonde déchirure. Auguste se marie en 1867. Pauvre et père de plusieurs enfants, il travaillait souvent le dimanche matin mais rentrait au village pour assister à la messe.

Simple, loyal, pieux et réservé, il décède en 1936 à l'âge de 92 ans. Il est enterré sur le sanctuaire des apparitions, face à la Vierge de la seconde apparition.

Première apparition

En ce dimanche 8 juin 1873, fête de la Sainte-Trinité, les pampres sont développés et le raisin en fleur exhale ses effluves odorants. Auguste travaille dans sa propre vigne car la semaine est consacrée aux vignes de son patron. Après 2 heures de travail, il s'interrompt pour prendre un peu de nourriture

et de repos, assis au bord d'un fossé qui séparait sa terre d'un petit champ d'oliviers dont on peut encore voir quelques restes.



Notre Dame du Dimanche - Saint-Bauzille de la Sylve

C'est alors qu'une jeune femme vêtue de blanc, nimbée d'un voile lumineux, les mains croisées sur la poitrine, apparaît à un ou deux mètres de lui.

Elle lui dit dans le dialecte occitan :

« Je suis la Sainte Vierge, n'ayez pas peur. Vous avez la maladie de la vigne. Vous avez abandonné saint Bauzille, il faut faire sa fête le jour où elle tombe. »

Elle lui demande de faire plusieurs démarches : « Vous placerez une croix chargée d'une Vierge au fond de la vigne. Vous y viendrez chaque année en procession. »

Elle lui demande aussi : « Il faut aller en procession à Notre-Dame de Gignac (Notre-Dame de Grâce). Il faut aller en procession à Saint-Antoine et y dire la messe. Faites tout cela et dans un mois je viendrai vous remercier. »

Et l'apparition remonte vers les cieux.

Deuxième apparition

Le 8 juillet 1873, un mois après avoir fait ce que la Sainte Vierge lui avait demandé, Auguste part de bonne heure travailler sa vigne. Il n'est pas seul : une foule nombreuse, 400 à 600 personnes d'après les estimations, est présente, curieuse de voir ce qui va se passer.

Auguste travaille sa vigne, se relève un instant pour souffler. La pioche lui tombe des mains et, jetant son chapeau à terre, ses deux bras s'élèvent et il fixe un objet qu'il est seul à apercevoir. La Sainte Vierge est devant lui : ses vêtements sont de couleur or, ses mains sont jointes et un chapelet pend à sa main droite. Auguste est transporté à travers les pieds de vigne (40 mètres), en lévitation et à grande vitesse, jusqu'au pied de la croix que la Vierge Marie lui avait demandé de poser.

La Sainte Vierge est positionnée au-dessus de la croix et, toujours dans le dialecte occitan, lui dit : « Il ne faut pas travailler le dimanche. » Après avoir béni la foule, la Sainte Vierge lui demande : « Que l'on chante des cantiques. » Puis elle disparaît. Revenu à lui, Auguste dit d'une voix faible : « Dites-leur de chanter. » La foule entonne alors le *Magnificat*.

L'enquête

Ému de tout le bruit qui, de Saint-Bauzille, a gagné la majeure partie de son diocèse, Mgr de Cabrières, futur cardinal, constitue une Commission chargée de faire la lumière sur les événements. À partir du 10 mai 1876, la Commission reçoit le récit des témoins.

Tout d'abord celui d'Auguste Arnaud qui décrit les apparitions telles qu'elles se sont passées.

Puis, 18 témoins se présentent. M. Jalabert, propriétaire à Vendémian, âgé de 55 ans, a bien vu la scène telle qu'elle s'est dérou-

lée. M. Narcisse Gazagne, propriétaire à Saint-Bauzille, âgé de 50 ans, a suivi Auguste Arnaud des yeux pendant ce trajet merveilleux et affirme qu'il n'a pas trébuché. M. Hilarion Escuret, menuisier à Vendémian, 55 ans, a remarqué que le voyant était emporté avec une rapidité effrayante. M. Serves, greffier du Juge de Paix à Gignac, âgé de 64 ans, a vu lui aussi Arnaud abandonner sa pioche, jeter son chapeau et, les yeux et les bras en l'air, se diriger avec la rapidité de l'éclair vers la croix. Tous racontent les mêmes phénomènes.

En 1973, à l'occasion du centenaire des apparitions, une commission historique est créée et réétudie toutes les pièces justificatives. Placée sous l'autorité de l'évêque de Montpellier et de son vicaire général, elle comprend des prêtres, des religieux et des universitaires.

Le 8 juillet 2023, le 150^e anniversaire de l'apparition de Notre-Dame du Dimanche a réuni près d'un millier de pèlerins à Saint-Bauzille.

Notre-Dame du Dimanche, priez pour nous ! ●

HORAIRE DES MESSES**Dimanche**

08 h 00 : Messe lue

09 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

CARNET PAROISSIAL**Ont été régénérés de l'eau du baptême**

Augustin de MARLIAVE

Élisabeth MORLET

16 décembre

16 décembre

Ont contracté mariage devant l'Église

Julien BOUSQUET

avec Marie-Noëlle VELASCO

Pierre ARRIAGA BOTTERMAN

avec Jacinthe-Marie JAN

25 novembre

16 décembre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Éric THOMINE, 63 ans †

Claude BERO, 74 ans †

Monique LÉBOIME, 98 ans †

Dominique VAN EGMONT FLORIAN, 85 ans †

7 décembre

12 décembre

19 décembre

20 décembre

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET

À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

**En janvier,
offrez un
cadeau qui
dure un an...**

Un abonnement au
CHARDONNET

Vous appréciez notre revue :

- Ses éditoriaux
- Ses dossiers spéciaux
- Ses recensions
- Ses analyses



Vous voulez faire partager autour de vous ces convictions et cet enthousiasme pour l'œuvre de reconstruction entreprise par Mgr Lefebvre ? Abonnez un parent ou un ami !

Le grand reset de la théologie

Abbé Nicolas Cadiet

DANS le grand vent de réformes que le Pape François enclenche depuis dix ans dans l'Église, la théologie n'est pas épargnée. Le 1^{er} novembre dernier paraissait une lettre apostolique en forme de *motu proprio*, *Ad theologiam promovendam*, qui promulguait les nouveaux statuts de l'Académie pontificale de théologie, érigée par Clément XI en 1718.

L'enjeu n'est rien moins qu'une « refonte épistémologique et méthodologique »¹ de la théologie (n°3) ; « la réflexion théologique est appelée à un tournant, à un changement de paradigme, à une 'courageuse révolution culturelle' »². Qu'est-ce qui impose de si « profondes transformations culturelles »³ ? Non « une époque de changements mais un changement d'époque »⁴. Il y aura un avant et un après, peut-être devons-nous même changer le comput des années, au départ de l'ère du Franciscocène ? En effet « notre situation actuelle est à bien des égards sans précédent dans l'histoire de l'humanité »⁵. Mais est-ce si pressé ? Oui selon le Pontife, si l'on en croit sa constitution apostolique *Veritatis gaudium* du 8 décembre 2017, où il assure que la réforme des universités

et facultés ecclésiastiques est « nécessaire et urgente », pour tenir compte « du développement des études universitaires qui a eu lieu ces dernières décennies, comme du changement de contexte socio-culturel au niveau planétaire, ainsi que de tout ce qui est recommandé au niveau international pour la mise en œuvre des diverses initiatives auxquelles le Saint-Siège a adhéré ». (n°1)

l'adhésion n'est pas ici l'angoisse sanitaire, plus efficace que les problèmes environnementaux pour faire accepter des mesures contraignantes, mais l'autorité du Saint Esprit et du Peuple de Dieu : « le système vaste et multiforme des études ecclésiastiques a fleuri de la sagesse du Peuple de Dieu au cours des siècles, sous la conduite de l'Esprit Saint et dans le dialogue et le discernement des signes des temps et des diverses expressions culturelles »⁷, ce qui a



Un air de déjà-vu

Un changement massif, urgent, voire géologique ou cosmique, ceux qui ont eu la curiosité de lire l'opuscule de Klaus Schwab sur le *great reset*⁶ auront l'impression qu'on nous a déjà servi ce plat. À ceci près que l'argument avancé pour emporter

conduit aux réformes engagées par le Concile et continuées par François.

Qu'est-ce qui doit changer ?

Comme dans les campagnes électorales qui promettent le changement pour tout de suite, on se demande ce qui doit changer, pourquoi et en quoi. Or ici, non seulement on ne sait pas très bien ce qu'on y gagne,

1 *Ad tuendam*, n°3.

2 *Laudato si'* 114.

3 *Ad tuendam*, n°1 ; noter le riche pluriel !

4 François, Discours à la Curie romaine, 21 décembre 2019, cité par François, *Ad tuendam* 1.

5 François, *Laudato si'*, n°17, cité par François, Lettre du 1^{er} juillet 2023 adressée au nouveau préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi.

6 Klaus Schwab et Thierry Malleret, *Covid 19 - The great reset*, Forum publishing, an 1 de l'ère du Covid, en français *Covid-19 : la grande réinitialisation*.

7 *Veritatis gaudium* n°1.

mais on ne sait même pas ce qu'on perd. Nulle part le texte ne va expliquer ce qu'est la théologie.

Rappelons donc que la théologie est l'étude rigoureuse de la Révélation divine : théologie positive qui étudie les sources de la Révélation, théologie spéculative qui tâche d'expliquer le mystère révélé, du moins de le décrire, d'en montrer les convenances et les conséquences, apologétique qui le défend contre les critiques, etc. Dans la mesure où la Révélation est close à la mort du dernier Apôtre⁸, les développements du dogme ne consistent qu'à expliquer plus précisément les mystères révélés, car la Révélation est un corps de doctrine valable pour tous les temps et pour tous les hommes⁹. C'est le travail des théologiens que de préparer ces explications et de les soumettre aux décisions du Magistère.

Théologie contextuelle : la théologie orientée

Quels changements la théologie doit-elle entreprendre selon François ? D'abord elle doit être contextuelle, c'est-à-dire « lire et interpréter l'Évangile dans les conditions de vie quotidienne des hommes et des femmes, dans les différents milieux géographiques, sociaux et culturels » à la manière dont l'Incarnation fait rentrer Dieu dans « la culture, la vision du monde et la tradition religieuse d'un peuple »¹⁰. La première théologie contextuelle connue est la théologie de la libération, qui interprétait l'Évangile comme manifeste de la révolution socialiste. De fait, si l'Incarnation consiste en ce que le

Verbe acquiert une nouvelle nature, une théologie incarnée en ce sens pourrait bien terminer passablement dénaturée.

Théologie transdisciplinaire : nouvelles catégories, nouvelles idées

La théologie doit en outre tenir compte des autres disciplines scientifiques (n°5). Sans aucun doute, mais au point d'« utiliser de nouvelles catégories élaborées par d'autres savoirs, afin de [...] transmettre l'enseignement de Jésus dans les langues d'aujourd'hui » ? Changer de catégories sera changer de principes, tant les mots portent les idées. Or il ne devrait pas être question d'enseigner une autre doctrine. Si les mots consacrés suffisent, pourquoi en changer ?¹¹

Théologie synodale, ou la démocratie du « cause toujours »

Sans surprise, la théologie sortie ou sortante doit également être « synodale » (n°6). La manière très particulière dont Rome conçoit aujourd'hui la liberté de parole et la *parrhêsia* laisse entendre ce que sera en réalité cette démocratie synodale.

Théologie sapientielle : la théologie au risque du cœur

Les écueils que François veut faire éviter à sa nouvelle théologie, c'est d'être une réflexion « de bureau », « une logique froide et dure qui cherche à tout dominer »¹². Alors la

théologie doit n'être pas seulement cérébrale, mais avoir du cœur, être « attentive à la voix du peuple, donc une théologie 'populaire', s'adressant avec miséricorde aux plaies ouvertes de l'humanité » (n°7). François s'autorise de saint Thomas d'Aquin sur la théologie comme sagesse pour encourager à pratiquer la théologie à sa manière, qui formule les principes du bout des lèvres pour dispenser de les appliquer dans la pratique, comme *Amoris laetitia* en a montré l'exemple. Le Docteur Commun appréciera, attaché qu'il était à la fermeté des principes.

Théologie inductive : le peuple comme lieu théologique

Enfin cette théologie doit être pastorale en se développant « selon une méthode inductive » (n°8), qui va privilégier les contextes, les situations concrètes et le « sens commun des gens » ; y compris ceux qui se font une image de Dieu qui « ne correspond pas au visage chrétien de Dieu », comme source principale. Mais alors de quelle Révélation ce discours va-t-il être la théologie ?

La conclusion s'impose : après ces réformes, la théologie réinitialisée de François n'aura plus grand-chose à voir avec la théologie traditionnelle. Nous pouvons faire nôtre la prière que saint Thomas d'Aquin prononça à la veille de sa leçon inaugurale de nouveau Maître en théologie, le psaume 11, 2 : « Sauvez-moi, Seigneur, car les vérités ont été diminuées par les enfants des hommes. »



8 Cf. Saint Pie X, décret *Lamentabili*, 3 juillet 1907, n°21.

9 *Ibidem* n°59.

10 *Ad theologiam* n°4.

11 Cf. la vigoureuse mise au point de Pie XII dans l'encyclique *Humani generis* en 1950, où il conclut que changer le vocabulaire théologique fixé par l'Église conduit à « faire du dogme lui-même quelque chose comme un roseau agité par le vent ».

12 François, *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, n°133 et François, *Gaudete et exultate*, 19 mars 2018, n°39, cités par François, lettre déjà citée du 1^{er} juillet 2023. Disons non à l'« autoréférentialité ».



Questions sur la messe dominicale

Abbé Guillaume d'Orsanne

Nous connaissons tous la loi de l'Église : tu assisteras à la messe chaque dimanche, sous peine de péché mortel. Cependant, l'application de ce commandement suscite parfois des questions légitimes très concrètes. Voici les réponses à quelques-unes de ces questions.

■ Quels sont ceux qui sont obligés d'assister à la messe le dimanche ?

Ce sont tous les baptisés qui ont l'usage de la raison.

■ Ceux qui ne peuvent pas assister à la messe pêchent-ils ?

Non, ceux qui sont dans l'impossibilité d'assister à la messe le dimanche ne pêchent pas. C'est le cas, par exemple, des malades alités, de ceux qui sont trop éloignés, des pompiers et médecins de garde, des gardes-malade, etc. Cependant, dans ce cas, il est bien de suppléer à l'absence de messe par des prières, la lecture méditée du missel ou autres œuvres de piété.

■ Quand on arrive en retard à la messe, a-t-on satisfait au précepte ?

Pour satisfaire au précepte dominical, il faut assister à la messe tout entière, du commencement jusqu'à la fin. Celui qui arriverait après le début de l'offertoire n'assisterait certainement pas à la messe tout entière et devrait donc assister à une autre messe. Il en est de même de celui qui repartirait avant la communion.

■ Suffit-il d'être présent corporellement pour assister à la messe ?

Ce qui est demandé, c'est un acte religieux. La présence purement corporelle ne suffit donc pas : il faut aussi une assistance d'esprit, avec une attention extérieure et intérieure.



■ Qu'est-ce que l'attention extérieure ?

Cette attention consiste à avoir une attitude *extérieure* de prière. Ainsi, celui qui passerait le temps de la messe à discuter, à lire des livres profanes, à consulter sa messagerie ou choses semblables n'assisterait certainement pas à la messe.

■ Qu'en est-il de la tenue vestimentaire ?

La dignité du vêtement est une marque de respect pour celui que l'on visite. Il est donc normal que, pour visiter le Bon Dieu dans sa maison et surtout le jour qui lui est consacré, on fasse un effort particulier sur ce point. C'est le sens du mot « endimancher » : revêtir des habits du dimanche, mettre une toilette plus soignée que d'habitude (Dictionnaire Petit Robert).

■ Qu'est-ce que l'attention intérieure ?

Cette attention consiste à avoir une attitude *intérieure* de prière. Cela

suppose l'intention d'assister à la messe pour l'honneur de Dieu, et l'application de l'esprit à ce qui s'y passe.

■ Comment, en pratique, avoir cette attention intérieure ?

Pour appliquer son esprit à ce qui se passe à la messe, on peut :

- suivre les paroles et les gestes du prêtre, par exemple avec un missel.
- appliquer son esprit au sens des paroles prononcées à l'autel et des mystères qui s'y déroulent.
- s'unir à Dieu par des prières.

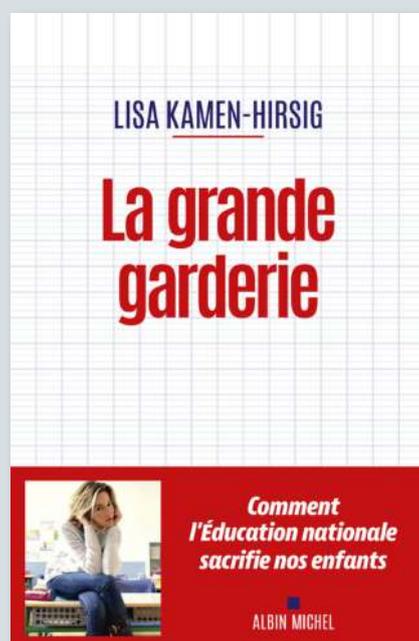
Que toutes ces considérations – non exhaustives – nous encouragent à mieux assister à la sainte messe, pour la gloire de Dieu, notre propre sanctification et l'édification du prochain ! ●



La grande garderie

Lisa Kamen-Hirsig

Recension par M. l'abbé Philippe Bourrat



Albin Michel 2023

232 pages 20,90 €

La grande garderie désigne l'activité principale de l'Éducation nationale dont la mission d'enseignement tend à disparaître au profit d'un vaste embrigadement éducatif et citoyen

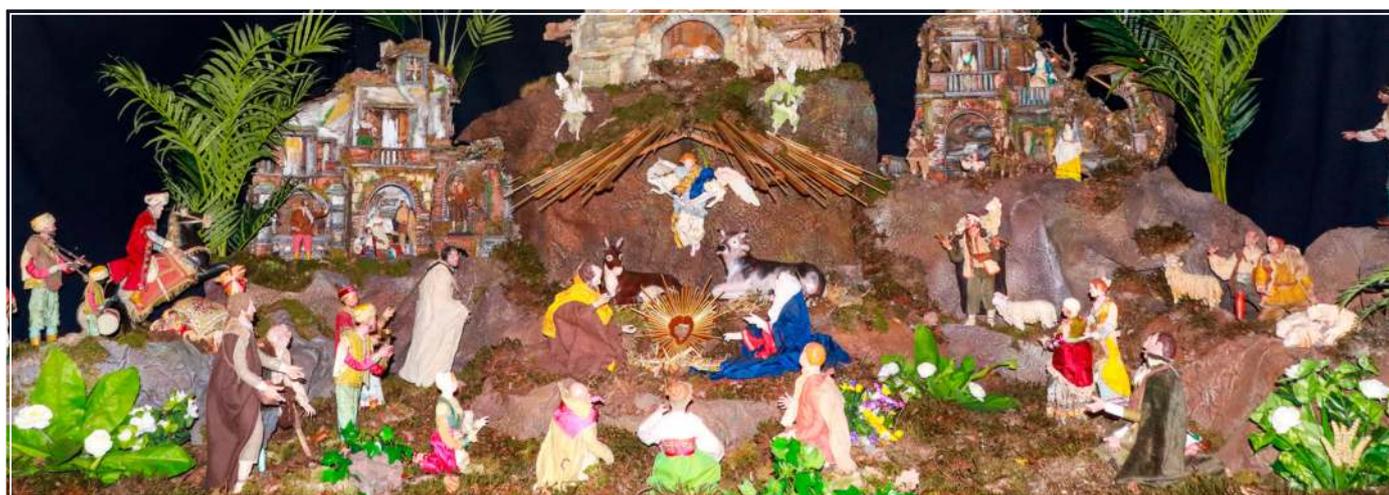
qui produit des fruits d'ignorance et de démotivation chez les élèves.

En 22 chapitres parfois superficiels, l'auteur, qui est « professeur des écoles » depuis bientôt vingt ans, dénonce les dérives des programmes, l'intrusion des lobbies, le grand gaspillage de temps et d'argent dont sont victimes les élèves pourtant désireux d'apprendre, lorsque les enseignants sont en mesure d'assumer leur mission.

Dans un style enlevé, à défaut d'être hautement littéraire, Lisa Kamen-Hirsig enfonce le clou sans tabou sur les sujets qui fâchent le politiquement correct et qui font l'actualité idéologique du système scolaire français : « l'hystérie » du numérique à l'école, la théorie du genre, l'écriture inclusive, l'écologie et son idéologie anxieuse, et bien d'autres sujets qui sont abordés avec un parti pris de liberté d'expression et un penchant favorable pour l'école libre dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Cet essai sympathique liste les principaux points d'achoppement qui peuvent expliquer l'échec du mastodonte de l'Éducation nationale. Un autre point de vue, celui d'un autre célèbre critique du système, sur des perspectives différentes, Jean-Paul Brighelli (*La fabrique du crétin*), dirait que tant d'efforts pour en arriver là ne sont pas le fait d'un échec mais bien d'une réussite programmée. Il dénonce en effet une école à deux vitesses qui produira une masse d'ignorants tout en laissant subsister une petite élite dirigeante, préparée dans des établissements publics préservés. Les deux points de vue ne sont d'ailleurs pas contradictoires.

Reste que l'essai de Lisa Kamen-Hirsig est revigorant en disant, comme l'enfant du conte d'Andersen, que « le roi est nu » et que les causes de l'échec de l'Éducation nationale sont identifiables. ●



Monsieur l'abbé Michel Frament et le clergé de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet souhaitent à tous les fidèles une année 2024 riche en grâces et en bénédictions divines.

« Bon an, mal an, Dieu soit céans ».

En passant par Paris : saint Bonaventure

Abbé Renaud de Sainte-Marie

Si l'on flâne du côté de l'Odéon aujourd'hui et qu'on passe à côté de la Faculté de médecine, on aperçoit de l'extérieur le reste du couvent des Cordeliers. C'est là que se situait le grand couvent franciscain du Moyen-Âge. Ce couvent avait été richement doté par le pieux saint Louis qui était membre du Tiers-Ordre des frères mineurs.

Dans ces murs, à l'époque du saint roi, un jeune franciscain italien, Giovanni di Fidanza, né à Bagnoregio en Toscane, étudie avant d'y devenir enseignant. Il est jeune et brillant et est venu à Paris parce que c'est là que la théologie savante s'apprend. Les franciscains et les dominicains ont de plus en plus d'influence dans ce Paris universitaire. Les deux ordres religieux sont jaloués à cause de leur succès et les maîtres religieux sont physiquement menacés. Le jeune franciscain italien a pris le nom de Bonaventure. Licencié en théologie en 1248, il devient maître en cette matière en 1256, la même année que l'étoile des dominicains, Thomas d'Aquin. Mais Bonaventure est élu la même année maître général de son ordre, ce qui le contraint d'abandonner ses charges universitaires.

Il mène comme supérieur des franciscains une série de réformes dans son ordre, car ce dernier est travaillé par un courant de pensée qui le menace. C'est la controverse des spirituels. Un abbé cistercien du nom de Joachim de Flore avait suggéré au XII^e siècle l'idée qu'après le temps du Père qui se réalisait dans l'Ancien Testament, le temps



Saint Bonaventure, Rubens

du Fils dans le Nouveau, il y avait le temps du Saint-Esprit. Certains frères pensaient que le temps du Saint-Esprit était venu et que saint François était la manifestation de cette venue. Saint Bonaventure interdit une telle interprétation, car elle est contraire à la foi.

Il y avait aussi dans l'ordre franciscain quantité de biographies sur la personne du fondateur. Saint Bonaventure met fin à cette prolifération de récits contradictoires en écrivant la biographie autorisée du fondateur des frères mineurs. De plus, il travaille à bien asseoir la règle des franciscains qui n'était pas toujours précise avant son intervention.

Saint Bonaventure ne méprise pas la vie intellectuelle qui fut la raison de sa venue à Paris. Il lance, au milieu

des années 1260, une controverse contre certains docteurs parisiens, les philosophes de la Faculté des Arts qui se trouvait alors située rue du Fouarre, à deux pas de Saint-Nicolas. Cette controverse complexe va durer plusieurs années et elle aboutira à une sentence de l'évêque de Paris quelques années plus tard, et qui pèsera sur la réputation de saint Thomas. Mais ni Bonaventure le franciscain, ni Thomas le dominicain ne verront la fin de l'histoire. Ils meurent tous deux la même année, en 1274.

Ils avaient été convoqués par le pape Grégoire X au deuxième concile de Lyon. Saint Bonaventure est alors cardinal et évêque depuis l'année précédente, il a résigné sa charge de maître général de l'ordre.

Le saint dominicain meurt sur la route qui le conduit de Naples à l'ancienne capitale des Gaules. Le saint docteur franciscain mourra quant à lui au cours du Concile dont il avait été la cheville ouvrière. Notons que, durant ce Concile, le schisme d'Orient fut provisoirement résorbé et que beaucoup d'ordres monastiques mendiants furent supprimés. Ne subsistèrent que quatre d'entre eux : les Franciscains, les Dominicains, les Carmes et les Augustins.

Saint Bonaventure est appelé le docteur Séraphique à cause de la haute élévation mystique de sa doctrine. Il sera canonisé en 1482 par le pape Sixte V et proclamé docteur de l'Église en 1586 par Grégoire XIV. ●



CONFÉRENCES DU LUNDI DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 29 janvier 2024
La réalité matérielle et spirituelle dans l'œuvre d'art
Par Henri de MONTETY

Lundi 5 février 2024
Jacques Fesch le bon larron du XX^e siècle
Par Monsieur l'abbé François-Marie CHAUTARD

21, rue du Cherche-Midi – 75006 Paris
www.iuspx.fr
Tél. : 01 42 22 00 26
MÉTRO : SÈVRES-BABYLONE OU SAINT-SULPICE
entrée 7€ (étudiants : 3,50€)



PALMARÈS DE CATÉCHISME

DÉCEMBRE 2023



ABBÉ PUGA

Groupe 1

Prix d'excellence

Louis RODRIGUEZ

*Prix d'application et
de connaissances solides*

Clémence SUZIN

Prix d'attention

Gabriele GASEM AGHA

FRÈRE JEAN-YVES

Groupe 2

1^{er} prix Guillaume NGANGA

moyenne : 9,69

2^e prix ex-æquo Marie

DESVERGNES *moyenne : 9,56*

2^e prix ex-æquo Marie da SILVA

moyenne : 9,56

3^e prix Hortense GUYODO

moyenne : 9,38

ABBÉ DE SAINTE-MARIE

Groupe 3

1^{er} prix ex-æquo Thomas da

SILVA *moyenne : 20*

1^{er} prix ex-æquo Lucie da SILVA

moyenne : 20

1^{er} prix ex-æquo Louis

DESVERGNES *moyenne : 20*

1^{er} prix ex-æquo Clovis PILON

moyenne : 20

ABBÉ D'ORSANNE

Groupe 4

Prix Vianney MOREAU

moyenne : 14,67

ACTIVITÉS DU MOIS DE JANVIER 2024

TOUS LES MARDIS

19 h 15 Cours de doctrine approfondie
sauf les 2 et 9 janvier

TOUS LES SAMEDIS

14 h 35 Catéchisme pour enfants sauf le
6 janvier

TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS

à **19 h 30** (jeudi) et **11 h 00** (samedi)
cours de catéchisme pour adultes sauf
les 5 et 7 janvier

DIMANCHE 7

14 h 30 goûter organisé par la
Conférence Saint-Vincent de Paul

LUNDI 8

À l'issue de la messe de **18 h 30**
réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

MARDI 9

Pas de cours de doctrine approfondie

MERCREDI 10

18 h 30 messe chantée des étudiants

SAMEDI 13

18 h 30 messe chantée du
baptême du Christ

DIMANCHE 14

16 h 00 concert du chœur Fra Angelico

MARDI 16

18 h 30 messe chantée du Cœur
immaculé de Marie refuge des pécheurs
19 h 30 réunion de la Conférence
Saint-Vincent de Paul

MERCREDI 17

18 h 30 messe chantée des étudiants

VENDREDI 19

18 h 00 consultations
juridiques gratuites

SAMEDI 20

15 h 00 mariage de Yoann
Saliou et Honorine Fenaux

MERCREDI 24

18 h 30 messe chantée des étudiants

DIMANCHE 28

Journée paroissiale de la conférence
Saint-Vincent de Paul

MERCREDI 31

18 h 30 messe chantée des étudiants

FÉVRIER

VENDREDI 2

9 h 00 messe de l'école Saint-Louis
12 h 15 messe suivie de l'exposition
du Saint-Sacrement
17 h 45 office du rosaire
18 h 30 messe chantée
de la Présentation
18 h 30 consultations
notariales gratuites
20 h 00 heure sainte
Adoration nocturne assurée
par les jeunes pro

SAMEDI 3

18 h 30 messe chantée du
Cœur immaculé de Marie

Du mouvement liturgique à la nouvelle messe (6/8)

Vincent Ossadzow

CETTE non-conformité de la réforme liturgique au concile de Trente se révèle particulièrement explicite lorsqu'on présente désormais la messe comme « le banquet pascal » ou le « repas du Seigneur », en contradiction avec le premier canon de Trente :

Si quelqu'un dit que dans la messe n'est pas offert à Dieu un vrai et propre sacrifice, ou qu'être offert signifie simplement que le Christ nous est donné en nourriture, qu'il soit anathème.¹

Dans cette divergence théologique, on comprend l'attention portée par Pie XII de rappeler, jusqu'à la fin de son pontificat, l'enseignement traditionnel en la matière. C'est la foi qui détermine le rite, et non l'inverse :

Les cérémonies liturgiques solennelles sont d'ailleurs une profession de foi en actes ; (...).

La liturgie de la messe a comme but d'exprimer sensiblement la grandeur du mystère qui s'y accomplit, et les efforts actuels tendent à y faire participer les fidèles d'une manière aussi active et intelligente que possible. Bien que cet objectif soit justifié, on risque de provoquer une baisse du respect, si l'on détourne l'attention de l'action principale, pour la diriger vers l'éclat d'autres cérémonies.²

1 Concile de Trente, session XXIII, Le saint sacrifice de la messe, décret doctrinal.

2 Pie XII, discours aux participants

Élaboration et promulgation du *novus ordo missæ*

Annoncée par le concile, la révision de l'ordinaire de la messe (*ordo missæ*) est connue. Notons, au demeurant, que la réforme de la messe ne concerne que le rite romain, alors que l'Église latine en connaît d'autres qui ne sont donc pas concernés³. Le travail est mené par le *Consilium* pour la liturgie, établi par Paul VI⁴. Celui-ci présente l'ébauche d'une nouvelle messe, en

tution apostolique *Missale romanum* promulguée par le pape le 3 avril 1969. L'ordonnance du 12 novembre 1969 de l'épiscopat français impose l'usage du *novus ordo missæ* : autorisé à partir du premier dimanche de l'Avent (30 novembre 1969), il est rendu obligatoire le 1^{er} janvier 1970. L'instauration de la nouvelle messe marque deux éléments : d'une part l'officialisation de toutes les pratiques novatrices antérieures, lesquelles remontent à plus de trente ans ; d'autre part la généralisation,

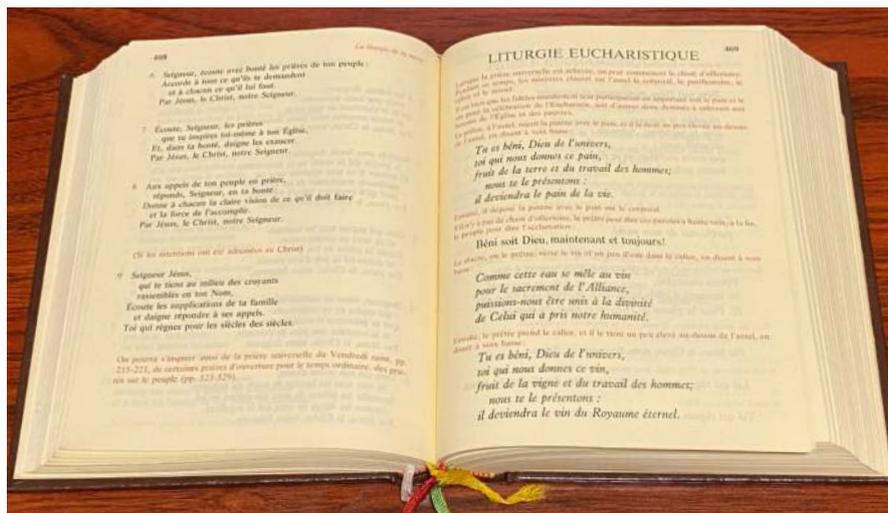
sous forme prescriptive, du *novus ordo*, qui provoque un durcissement de l'opposition à ces réformes.

Effectivement, la nouvelle messe confirme un changement théologique, en se définissant désormais comme un mémorial à

caractère pastoral, occultant l'aspect sacrificiel. C'est ce qu'affirme la Présentation générale du missel romain de 1969, reprenant les mots mêmes du père Bouyer de 1956, également en divergence profonde avec les définitions doctrinales du concile de Trente :

La Cène du Seigneur, ou messe, est la synaxe sacrée ou le rassemblement du Peuple de Dieu se réunissant ensemble sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur.

La rupture avec la définition tridentine et le magistère rappelé jusqu'à



Le nouveau missel, totalement fabriqué

1965 puis en 1967, à des groupes d'évêques réunis à Rome. À ces deux reprises, la nouvelle forme du rite s'attire de vives critiques, soulignant le caractère révolutionnaire de la réforme liturgique. Paul VI demande donc au *Consilium* de revoir son travail, qui débouche sur la consti-

du congrès international de liturgie pastorale, 22 septembre 1956.

3 Pour diverses raisons, Rome décide de ne pas étendre la réforme aux rites orientaux.

4 Son nom exact est *Consilium ad exsequendam Constitutionem de sacra liturgia*.

Pie XII est telle qu'elle entraîne la réaction de la frange conservatrice de l'Église. Plus que le concile de Vatican II, c'est en effet l'instauration de la nouvelle messe qui met en mouvement l'opposition des catholiques qui deviennent peu à peu « traditionalistes ». Jusqu'alors, le clergé conservateur se plaçait dans une acceptation du concile à la lumière de la doctrine traditionnelle de l'Église⁵. Dans la période 1965-1968, aucun des anciens membres du *Cætus internationalis Patrum* ne critique publiquement les textes conciliaires. Ce n'est qu'à partir de 1968, après avoir quitté sa charge de supérieur général des Pères du Saint-Esprit, que Mgr Lefebvre

⁵ La revue *Itinéraires* de janvier 1966 affirme recevoir les décisions du concile dans la mesure où ils sont conformes au magistère et aux conciles précédents. Cf. Philippe Roy-Lysencourt, « La première réception du concile Vatican II par les catholiques traditionalistes (1965-1969) », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 175, 2016.

commence à exprimer publiquement son opposition à certains décrets conciliaires. À son instigation, un groupe d'experts rédige le *Bref examen critique* du *novus ordo missæ*, adressé au pape le 21 octobre 1969, qui dénonce une conception théologique de la messe en rupture avec celle du concile de Trente⁶. Si le cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, se défend de ces critiques qu'il qualifie d'exagérées ou infondées, l'opuscule est pris en compte puisque, dans l'édition de 1970 de la *Présentation générale du missel romain*, est ajouté un complément sur le caractère sacrificiel de la messe.

⁶ Souvent présenté comme écrit par les cardinaux Bacci et Ottaviani, le *Bref examen critique* a une origine encore non éclaircie. Il semble que ce soit un travail collectif de théologiens proches de Mgr Lefebvre qui, pour recevoir davantage de poids et de légitimité, ont recherché l'approbation des deux cardinaux.

En rupture avec l'*ordo* de 1962, celui de 1969 ne se contente pas de réviser certaines parties de la messe, comme le préconisait la constitution conciliaire sur la liturgie, mais la réécrit complètement. Ce qui change le plus est la rédaction entièrement nouvelle du canon, avec une modification même des paroles de la consécration. Autre changement, qui bouleverse prêtres et fidèles, est la traduction trop rapide des textes liturgiques, messes et cantiques, réalisée en un temps extrêmement court (1964-1969) au regard du temps long de l'Église. Cette précipitation entraîne des textes imparfaits et des mélodies dis-harmonieuses, le chant grégorien étant mis à l'encan en dépit de son maintien officiel par le concile.

LE CIERGE

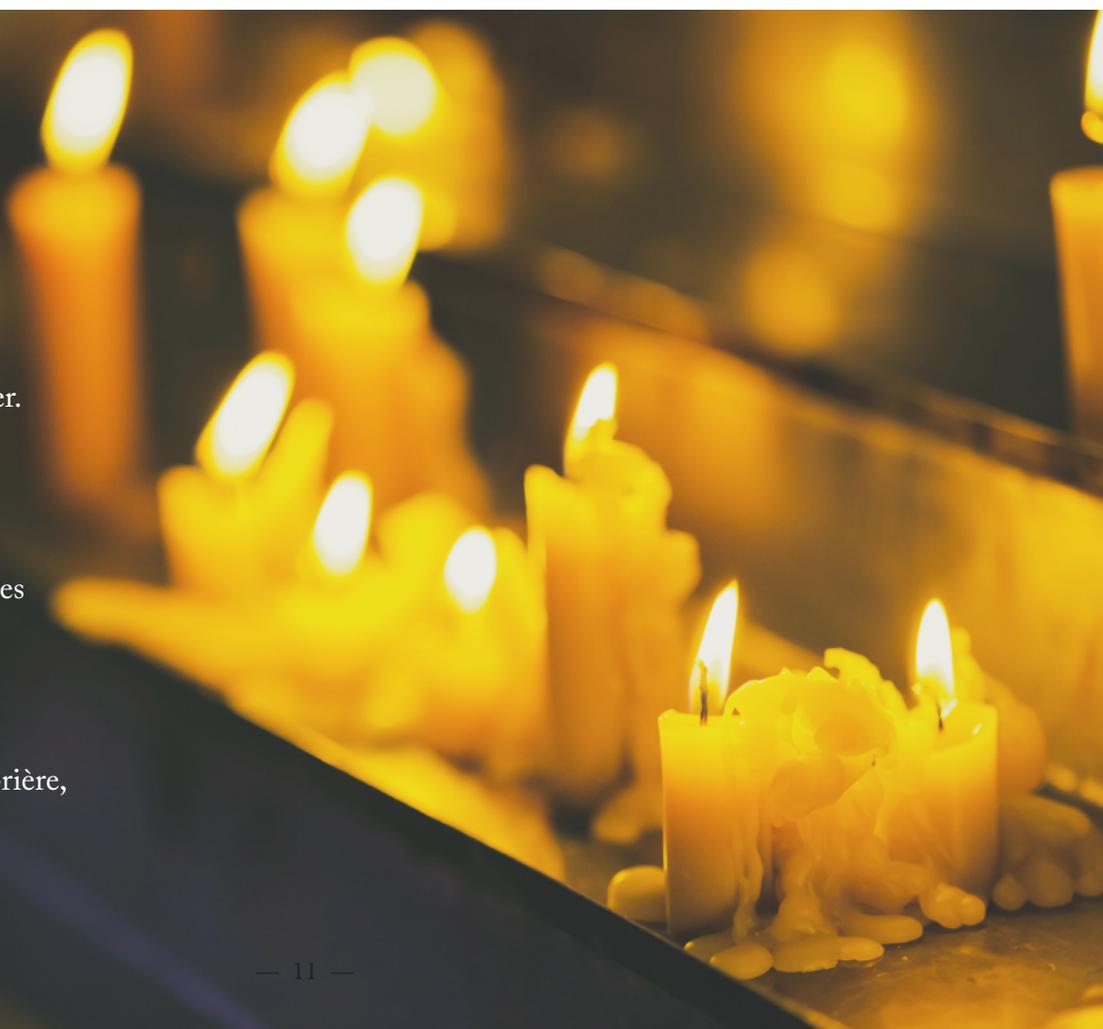
En haut de sa tige de cire
Ma fleur de feu s'épanouit ;
Et mon corps qui, pâle, s'étire,
En mon âme s'évanouit.

Et lentement je me consume
Avec des pleurs prompts à figer.
Je brûle, afin de prolonger
La prière de qui m'allume.

Je suis l'holocauste très pur
Tiré du suc des fleurs vermeilles
Et je sors du couvain obscur
Élaboré par les abeilles.

Mon sort est si spirituel,
Qu'étant fleur, miel, flamme, prière,
Je donne ici-bas ma lumière,
Et, mort, je renais dans le ciel.

A. F.



Vie de la paroisse en images



1, 2, 3, 4, - Procession du 8 décembre
5 - Veillée de Noël 6 - Noël des catéchismes

LE CHARDONNET
Journal de l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90
Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.org
Directeur de la publication :
Abbé Michel Frament
Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI,
rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau
ISSN 2256-8492 - CPPAP
N 0326 G 87731
Tirage : 1300 exemplaires



MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. C'est la Purification - 2. Tube pour le bol alimentaire - 3. Marie-Louise en abrégé - Phase lunaire - Au téléphone à l'envers - 4. La haine des femmes - 5. Sigle du « machin » en désordre - Argile - 6. Pieuses initiales - Petites pelles - 7. Satellite de Jupiter - Le roi législateur de Rome - 8. Fabuleux métal - 9. De là, Moïse aperçut la Terre Promise - Atoll de Polynésie - 10. Grande collection chez Gallimard - Une bien belle fête pour petits et grands.

VERTICALEMENT

A. Celle des saints est un article de Foi du Credo - B. Il se fit chasser du Temple par deux anges vigoureux - C. Un crack - L'étain - Fils en arabe - D. Compositeur italien - De nouveau (avec licence poétique) - E. Abréviation pour un archi - De bas en haut : Missionnaire

français au Tibet - F. Exclamation - Petit propriétaire anglais - G. On l'a dans l'Aisne - Instrument de levage - H. Assemblée des fidèles - Suit statu - I. Vieilles mesures d'environ 4 km en désordre - Aurochs - J. Sans compagnie.

SOLUTIONS N° 392

HORIZONTALEMENT 1. CO-RINTHE - 2. ADORATEUR - 3. TOM-OCREE - 4. H-AS-O-A 5. ŒIL-ADEC - 6. LONGERENT - 7. ISSUES-CI 8. QI-EKELOF - 9. UNE-LEURS - 10. EETION-E
VERTICALEMENT A. CATHOLIQUE - B. ODO-EOSINE - C. ROMAINS-ET - D. IR-ALGUE-I - E. NAO-EEKLO - F. TTC-ARSEEN - G. HÉRODE-LU - H. EUE-ENCORE - I. RÉACTIFS